

BESOIN D'AIDE POUR PAYER DES FRAIS LIÉS À LA SCOLARITÉ ?

Le Collège Albert Camus

peut vous accompagner grâce au

FONDS SOCIAL pour :

- la cantine
- l'internat
- les fournitures
- les vêtements
- le transport
- les sorties scolaires
- la santé

• ...

Renseignez-vous auprès de :

- l'adjointe-gestionnaire,
- l'assistante sociale,
- le secrétaire.

Les dossiers seront étudiés en respectant la discrétion et la vie privée des élèves.